

RECENSEMENT 2026

Vos réponses sont attendues avant le 14 février

Vivre ensemble à Sonchamp



www.sonchamp.fr

**LA MAIRIE EST OUVERTE
LES SAMEDIS 7 ET 21 FÉVRIER.**

BULLETIN D'INFORMATION - FÉVRIER 2026 - N°433

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

Éditorial de Mme Ysabelle May-Ott
Maire de Sonchamp

VŒUX DU MAIRE 16 janvier 2026

Les vœux du Conseil Municipal aux habitants, représentent toujours un moment agréable et important, qui permettent de nous retrouver tous de façon conviviale en ce début d'année, mais aussi de faire le point sur l'année écoulée et de parler des projets à venir.

Pourtant ce soir, nous sommes ensemble pour des vœux un peu particuliers puisque ce sont les derniers de cette mandature.

Comme vous le savez tous, je ne serai pas candidate à ma succession en mars prochain, ce qui va me permettre malgré la réserve électorale de rendre compte de nos actions mais sans évoquer les projets d'avenir.



Avant toute chose, je veux commencer par vous souhaiter très sincèrement, une très belle et heureuse année 2026, à vous tous, à vos familles et à vos proches. Dans ce monde qui peut logiquement nous interroger et nous inquiéter, je souhaite à chacun la santé, la sérénité et malgré tout une année paisible et heureuse.

Je voudrais d'abord vous remercier pour nous avoir fait confiance en mars 2020 et confié les rênes de la commune. C'était une lourde responsabilité que nous avons pu mesurer chaque jour et à chaque instant de ces 6 dernières années.

 **Recensement**
de la population 2026

Obligatoire
avant le 14 février



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Pensez à répondre au questionnaire, par internet avec les identifiants remis dans votre boîte aux lettres. Si vous avez perdu vos codes ou que vous désirez un dossier papier, contactez votre agent recenseur ou la mairie.



Je peux vous assurer, que le conseil municipal, les adjoints et moi, avons mis toute notre énergie tout au long du mandat pour répondre au mieux aux attentes qui étaient les vôtres, mettre en œuvre nos engagements et réagir face aux imprévus. Si tout n'est pas parfait nous avons fait le maximum pour remplir notre contrat.

Pour cela je remercie, tout d'abord infiniment mes adjoints et mes collègues du conseil municipal présents et engagés, parce qu'un mandat c'est tout, sauf une aventure solitaire, et heureusement, car je peux vous dire que ça n'a pas été tous les jours facile.

Dans la réalisation de cette œuvre collective au sens très large, je veux rendre un hommage appuyé et sincère à toutes celles et ceux sans qui, absolument rien n'aurait été possible.

Je veux parler de nos agents ; ceux des services techniques, ceux de la restauration et de l'entretien, ceux du périscolaires, nos atsem, notre cheffe pour la société Restauval, notre bibliothécaire et mes secrétaires de mairie, voisines de bureaux, mes complices de chaque instant weekends et congés compris.

Dites-vous bien qu'ils et elles sont les rouages indispensables à la bonne marche d'une mairie et que sans eux rien ne serait possible.

Alors quand il arrive qu'on leur manque de respect et qu'on s'en prend à eux ou aux élus, c'est toute la commune qui est attaquée et qui se dresse face à l'agressivité et l'imbécilité de ceux-là.

Nous avons vécu des moments extrêmement difficiles mais grâce au dévouement des élus, des bénévoles, des membres du CCAS et de l'abnégation du personnel de mairie, nous avons continué, tenu bon dans les tempêtes et nous en sommes sortis plus forts, plus complices, plus soudés. Je vous remercie pour votre courage, votre confiance et votre amitié.

Je tiens aussi à remercier toutes les associations qui s'engagent au quotidien avec opiniâtreté, pour enseigner, animer, faire vivre l'esprit de notre village ou celui du devoir de mémoire. Chers Présidentes et Présidents, vous essayez par vos propositions de mobiliser et de motiver nos concitoyens pour qu'ils se retrouvent, tâche devenue difficile car les bénévoles sont de plus en plus rares. Merci à vous tous.

Un merci tout particulier à celles qui ont soigné les poulettes du poulailler municipal pendant plusieurs mois.

Merci aussi à toutes les personnes exceptionnelles que j'ai rencontrées pendant ce mandat et qui nous ont honorés de leur présence, accompagnés de leurs conseils et de leur expérience : Monsieur le président du Sénat, Madame la ministre, Monsieur le préfet, Monsieur le sous-préfet, Madame la députée, pour votre écoute, votre présence, votre soutien indéfectible. Merci aussi à tous vos services administratifs et assistants si compétents et réactifs.



Infos mairie

Merci à nos conseillers régionaux et départementaux pour la défense de nos dossiers, notamment nos demandes de subventions et pour celles qui nous ont été attribuées, comme pour la maison médicale, la salle de Greffiers et j'espère bientôt pour le clocher de notre église.

Merci au PNR pour leur accompagnement et l'énorme travail fourni sur les inondations. Vous avez su mettre tout le monde autour de la table et réaliser un diagnostic d'ampleur. Certes, il reste du travail, tout n'est pas résolu, mais je veux croire en la volonté de chacun pour qu'enfin les propositions actuellement à l'étude soient prises en compte, financées et réalisées.



Merci monsieur le président de Rambouillet Territoires, pour nos échanges toujours constructifs, qui ont permis que la commune de Sonchamp ait toute sa place et son rôle à jouer dans l'agglomération. Et merci pour ce que la Communauté d'agglomération fait concrètement pour nous et que nos administrés ignorent parfois ; comme la gestion des dossiers d'urbanisme, l'installation des ralentisseurs sur les voiries trans communales, la dotation de jeux pour enfants sur le terrain de la rue du Gué, la dotation de plus de 73 000€ de fonds de concours, qui nous a bien aidés pour réaliser nos investissements. Voilà des exemples concrets de l'utilité de Rambouillet Territoires.

Je voudrais aussi remercier tous mes collègues maires du territoire avec qui nous avons formé une belle équipe d'amitié, d'entraide et de conseils. Les échanges sur notre boucle Whatsapp en sont la preuve, qui ont été si souvent utiles. Que ce soit pour vous sonder, bénéficier de l'expérience d'un maire expérimenté ou pour lire votre soutien dans les moments difficiles, vous avez toujours été là et franchement ce partage a beaucoup compté. Alors encore merci à vous.

Merci aux pompiers et aux gendarmes, nos services de secours et de sécurité. Vous avez été formidables, vous êtes formidables, toujours présents à nos côtés, toujours prompts à répondre à nos appels. Alors même si on le répète à chaque fois, parce que c'est important de le dire, soyez assurés que ce ne sont pas que des mots et que nous vous sommes tous sincèrement reconnaissants pour tout ce que vous faites.

Merci aux entreprises et partenaires privés ou institutionnels avec qui nous avons travaillé sur nos projets et chantiers tout au long de ces 6 années.

Enfin je voudrais remercier nos familles qui ont accepté de vivre souvent au rythme de nos engagements, de nous accepter en réunion plutôt qu'à la maison, et qui ont subi parfois les mauvaises surprises de nos week-ends d'astreinte.... Un immense merci à vous toutes et tous, sans votre soutien rien n'aurait été possible non plus.

J'ai parfois entendu dire « mais qu'est-ce qu'ils font à la mairie » ? Je vais vous faire grâce du récit d'une journée type en mairie, simplement vous évoquer au fil du temps quelques-unes de nos réalisations les plus importantes :

- L'agrandissement du restaurant scolaire et la restructuration du cabinet médical sont les deux gros chantiers sur lesquels nous nous étions engagés et que nous avons menés à bien. La réparation de la salle de greffiers sera terminée ce premier trimestre.
- Par le biais du CCAS, nous avons voulu développer plusieurs actions sociales importantes en partenariat avec l'association des maires Ruraux des Yvelines et le département : que ce soit pour alerter et lutter contre les violences intrafamiliales, ou pour prendre soin de nos aînés, avec les dispositifs ERRE (Elu Rural Relai de l'Egalité) et la présence d'une référente très impliquée que je remercie, et YES (Yvelines Etudiants Séniors).
- Nous avons aussi souhaité tisser du lien par des actions ou des événements comme la très réussie fête des moissons en 2023 grâce à tant de nos agriculteurs passionnés, ou encore dernièrement la journée d'hom-

mage à André Thome en novembre dernier initiée par le Général Clémot, la SMLH et la SHARY. Nous avons aussi accompagné nos associations lors de leurs projets à destination de la population par le biais de prêt de locaux ou de subventions exceptionnelles.

- Nous avons complété l'aménagement du terrain situé rue du Gué, par un double terrain de pétanque, des plantations d'arbres et des plaques de naissances, des bancs et des tables forestières, prochainement installés. D'autres lieux sont en cours d'aménagement au bourg et dans les hameaux.
- Nous avons finalisé l'écriture de notre plan communal de sauvegarde, plusieurs fois mis en œuvre lors de catastrophes naturelles. Pour la tranquillité de nos personnels, nous avons sécurisé la mairie par un visiophone et changé les alarmes des locaux communaux. Nous avons installé des pièges photographiques pour lutter contre les incivilités dans l'attente de la finalisation prochaine de la vidéoprotection sur le bourg.
- Nous avons porté une attention particulière à nos jeunes en accompagnant les enseignantes dans leurs projets, comme la « labellisation de l'école numérique en 2020 », puis plus récemment de « notre école faisons là ensemble » qui tisse un lien entre l'école et le périscolaire justement. Nous nous sommes attachés à rendre l'école plus agréable par l'achat, au fil de l'eau, de jeux et la réalisation de travaux. Nous avons ouvert la maison de l'enfance en 2020 dont la fréquentation demeure fluctuante et mis en place une étude surveillée depuis 2024. Merci à celles qui les ont animées.
- Deux conseils municipaux des enfants ont vu le jour pendant ce mandat pour des périodes de 2 ans. Très investis et concernés par leurs missions électorales nos jeunes ont eu la chance, grâce à Madame la Députée, de pouvoir visiter l'Assemblée nationale pour plonger au cœur du fonctionnement de notre démocratie. Ils ont aussi participé à de nombreux projets : action auprès des aînés, sensibilisation au civisme à destination des adultes par le biais d'affichage ; création d'espaces sans tabac ; ils ont été, tout comme les enfants de notre école, destinataires d'un drapeau offert par le Souvenir Français, pour signifier leur participation active aux cérémonies patriotiques. Bravo et merci à eux pour leur engagement et aux élus qui les ont pris en charge.
- Je veux remercier maintenant tous les membres des associations patriotiques, militaires et les porte-drapeaux qui nous ont fait l'honneur de leur présence fidèle à toutes nos cérémonies.
- D'incessants travaux de voirie sont nécessaires dans notre grande commune. Nous avons créé des parkings, investi dans des panneaux lumineux, nous avons été les relais de la population pour limiter la vitesse via des ralentisseurs, travaillé activement avec la gendarmerie sur les comportements dangereux des conducteurs. Malheureusement la mise en pause du triennal voirie n'a pas permis de réaliser tous ce que nous avions prévu de faire, y compris après les dégâts causés par les inondations.

Commencé avec le Covid, nous avons vécu ce mandat comme un véritable défi que nous sommes fiers d'avoir mené à son terme. Même si l'envie de jeter l'éponge m'est venue plusieurs fois, j'ai trouvé passionnant et enrichissant mon rôle de maire. Pouvoir réaliser de grands projets et les mener à leur terme c'est évidemment formidable.

Mais en réalité, tous les jours, nous sommes confrontés à des problèmes relayés par nos concitoyens et nous essayons d'y apporter des solutions. Ce sont ces petites victoires du quotidien qui nous mobilisent autant que nos grands projets.

Quelle que soit la durée d'un mandat, nous ne sommes que de passage. Dans deux mois, nous donnerons les clés du village à une autre équipe. Nous n'avons peut-être pas pu aller aussi loin que nous l'espérions sur certains projets, mais dans une commune rien n'est jamais terminé. Ce ne sont jamais les idées, ni les projets, ni les défis qui manquent. Je sais par expérience que l'imagination des élus est débordante leur système D aussi ! Leur boussole demeurant l'intérêt général !

C'est donc avec confiance en l'avenir que je vous remercie tous une dernière fois et que je vous souhaite à nouveau une belle et heureuse année 2026 !

Compte-rendu sommaire **CONSEIL MUNICIPAL**

du 18 décembre 2025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 20.11.2025

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité le e procès-verbal rédigé par Marie de Cuverville, secrétaire de séance du conseil du 20.11.2025

DÉLIBÉRATION CONCERNANT L'OUVERTURE D'UN 4^e POSTE D'AGENT RECENSEUR

Considérant qu'après avis de l'INSEE, la commune serait répartie en 4 secteurs afin d'optimiser la collecte, **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE** de créer un emploi de non titulaire pour faire face à des besoins occasionnels à raison de quatre emplois d'agents recenseur (au lieu de trois), non titulaire, à temps non complet, pour la période du 16 janvier au 15 février 2026.

DIT que la rémunération a déjà été votée sur la délibération 2025.11/05 du 20/11/2025.

DIT que la dépense sera imputée au chapitre 12 article 6413 de l'exercice 2026.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ET PRÉVOYANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectivités territoriales ont l'obligation de participer au financement du risque prévoyance (déjà voté en Conseil Municipal) et, à compter du 1^{er} janvier 2026, au risque santé, c'est-à-dire les frais occasionnés par la maternité, la maladie ou un accident. Le Comité Social Territorial du CIG sera consulté pour rendre un avis sur cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- d'instaurer la Labellisation : chaque agent souscrit, s'il le souhaite, auprès d'une mutuelle, d'un organisme d'assurance ou de prévoyance, un contrat dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié,
- de participer au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 15 euros brut par mois.
- de verser directement le montant de la participation à l'agent, sur présentation d'une attestation d'adhésion de l'agent.
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À RAMBOUILLET TERRITOIRES

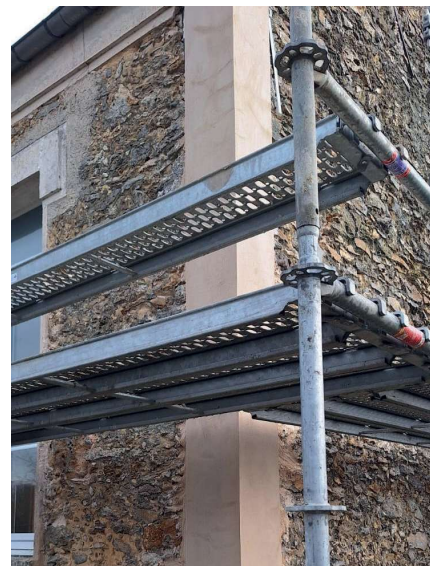
Considérant que Rambouillet Territoires peut participer sur des dossiers de travaux d'investissement avec un fonds de concours

Considérant que la subvention correspond à 50% maximum du montant total HT des travaux

Vu les travaux entrepris par la commune **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité**

Travaux

La réfection de la salle de Greffiers avance bien. Les travaux de maçonnerie devraient se terminer à la fin du mois de février.



**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE SONCHAMP
EN TEMPS RÉEL
AVEC ILLIWAP
SUR VOTRE TÉLÉPHONE**



**Sans inscription
Téléchargement gratuit**

CHARGE Madame le Maire de faire la demande de subvention auprès de Rambouillet Territoires pour les travaux suivants :

- Travaux dans les bâtiments communaux
- Sécurisation du bourg et de la mairie
- Travaux de voirie et achat d'un camion benne
- Aménagement d'un terrain ludique

DIT que les crédits seront inscrits sur le budget 2025

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA CONVENTION DE RAMBOUILLET TERRITOIRES CONCERNANT LE FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention d'attribution d'un fonds de concours en investissement de Rambouillet Territoires à la commune de Sonchamp.

QUESTIONS DIVERSES

•VOIRIE / TERRAINS :

- **Terrain rue du gué** : remerciements au service technique pour l'enclos autour des jeux d'enfants. Un cheminement est prévu. Proposition de séparer le grand terrain de boules en 2. Cette proposition n'a pas été retenue car ainsi on garde la possibilité de jouer dans l'autre sens.

•EVÈNEMENTS

- CCCAS : distribution d'une boîte de chocolats aux personnes âgées de plus de 70 ans.
- SEASY : Budget Prévisionnel 2026 voté.
- Vœux du maire le vendredi 16/01 à 19h.

•BÂTIMENTS

- **Greffiers** : une entreprise a été retenue pour la phase 2. Ingénier'y qui nous accompagne a rédigé les courriers de rejets qui vont être envoyés. Il y aura 5 jours de délai pour envoyer l'acte d'engagement par la suite. Les travaux devraient être achevés en février. La salle ne sera pas utilisée pour les élections de mars 2026.
- **Église** : 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Ingénier'y a relancé l'entreprise qui est arrivée en tête pour obtenir les documents manquants.
- **Clocher** : 2 devis ont été reçus pour la réparation des cloches.

•DIVERS :

- Un **rendez-vous a eu lieu avec l'abbé Come Rabani**, le prêtre de la Communauté de St Martin de Brétencourt. Leur église sera en travaux pour 4 mois et les messes seront donc délocalisées à Sonchamp. Il y aura 2 messes le dimanche matin (avec une prévision de 35 à 40 véhicules) une le jeudi et une le samedi à 11h. Les plans des parkings alentours ont été transmis.
- **Vitrail chapelle de greffiers** : il manque un spot au-dessus de la porte suite au passage des services pour les illuminations de Noël.
- Un **rendez-vous avec Batigère pour le Val de Briquesart** est prévu le 3 février 2026 avec des représentants des colotis, la mairie, la foncière vallée de Chevreuse. Les bâtiments pourraient être livrés successivement en cours d'année.
- **École** : une baisse d'effectifs est prévue pour la rentrée 2026. Une première intention de fermeture de classe a été communiquée par l'inspection départementale.
- **Livres** : Le périodique de Sonchamp a reçu une dotation de 50 livres par le conseil national du livre et l'AMR78. Quatre autres communes ont été retenues : Orcemont Mittainville, Tremblay sur Mauldre et Richebourg
- **Insee** : la population de Sonchamp au 1er janvier 2026 est de 1738 hab décomposée en 1678 habitants en population municipale et 60 habitants en population comptée à part.
- **La charte du PNR** vient d'être votée. Elle vient de partir pour relecture elle sera signée dans 3 ans.
- Il y a eu un **dépôt sauvage près du SILO** sur un domaine privé. Un site de la gendarmerie permet la déclaration des dépôts sauvages sur une plateforme dédiée, l'objectif étant une enquête plus rapide et une indemnisation plus rapide.

La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tél : 01 34 84 45 89
bibliotheque.sonchamp@orange.fr
Catalogue en ligne : cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp



LA NAVETTE DU RÉSEAU PROCHAINES NAVETTES : Les mardis 3, 17 février et 3 mars

N'hésitez pas à aller visiter notre site
<https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp>
et faire vos réservations. Celles-ci seront
acheminées par la navette.

Vacances d'hiver

La bibliothèque sera ouverte
les mercredis et samedis aux horaires habituels
Fermée les vendredis



PRIX DES LECTEURS 2026

COMMENT PARTICIPER ?

- Si vous voulez participer il suffit d'être inscrit à la bibliothèque
- Vous vous engagez à lire la sélection, vous avez jusqu'au 30 septembre 2026,
- Lors d'une soirée organisée avec tous les participants, vous pourrez voter pour vos **4 romans** et **3 polars** préférés.
- Et c'est ensemble que nous découvrirons le **TOP 4 des romans** et le **TOP 3 des polars** de l'année 2026,

Découvrez la sélection 2026.

Prix du ROMAN 2026



Prix du POLAR 2026



Retrouvez les informations complètes sur notre site internet



Journée
internationale
des droits
des Femmes
8 mars

VISITE AU SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS À SONCHAMP



Les enfants de PS/GS (classe de Cécile) racontent leur visite très appréciée au salon des peintres de Sonchamp.

« On a vu un tableau avec un chien et une fille. Ils tiraient la langue de la même façon. » *Alice B.*

« On a vu la sculpture d'un hippopotame qui danse. » *Eliam.*

Nous avons rencontré l'artiste qui l'a sculpté. Il s'agit d'Annie Chabrier. Timaé nous relate cette rencontre.

« Annie Chabrier nous a expliqué qu'elle l'avait faite avec de la terre. Elle l'a mise à cuire 12h. Après, elle l'a sortie du four et elle a fait un plateau pour qu'elle tienne. Et elle a peint une robe sur l'hippopotame. »

« On a vu un tableau avec trois bateaux et un rocher. Il y avait des mouettes dans le ciel et sur le rocher. C'était des bateaux de pêche. » *Lucas*

« On a vu une sculpture avec des mosaïques. C'était un masque. » *Louis*

« On a vu une peinture de sirène. Elle avait des coquillages sur elle. » *Bjorn*

« Nous avons appris qu'une peinture qui représente une personne, c'est un portrait. Et si on voit une forêt, c'est un paysage. » *Margaux*



Vous êtes nouvellement arrivés à Sonchamp ?

Votre enfant est né en 2023 ou en âge d'être scolarisé à la rentrée prochaine à l'école primaire ?

Prenez contact avec la mairie afin de procéder à l'inscription de votre enfant et ce, dès maintenant pour permettre à l'école d'avoir une visibilité sur les arrivées possibles et d'établir une carte scolaire la plus fiable possible (mai au plus tard).

Le carnet de vaccination et le livret de famille vous seront demandés.

Après l'inscription administrative en mairie, **appelez l'école, le mardi de préférence au 01 34 84 41 93** afin de fixer un rendez-vous avec la directrice, Mme Resnier, pour l'admission de votre enfant.

Une visite de l'école maternelle aura lieu au mois de juin. Chaque parent dont l'enfant est inscrit sera informé par mail de la date de cette visite.

École La Genetière

Voici la réaction des élèves de PS/MS (classe de Véronique)

Lors de notre visite au salon des peintres, les enfants de la classe des petits et moyens ont beaucoup apprécié les tableaux colorés. Les enfants ont cité le terme multicolore.

Certains tableaux ont eu un grand succès auprès des élèves notamment les voiliers. Pour leur couleur d'abord, mais certains enfants ont aussi fait un rapprochement avec des bateaux vus durant leurs vacances. Les tableaux représentant des femmes au maquillage soigné, coloré et les bijoux présentés lors du salon ont aussi séduit les enfants notamment les petites filles. Certains ont préféré le côté nature à travers des tableaux représentant des fleurs roses ou des animaux (tel qu'un cerf). Enfin, les sculptures réalisées en métal avec des boulons, des clous ... (notamment un petit chien et sa maîtresse) ont intrigué les élèves, mais ont été appréciées.

Lors de cette exposition, chacun, du plus petit au plus grand, avait repéré une œuvre et tous ont été ravis de leur visite.



Périscolaire



UNE RENTRÉE GIVRÉE !

Pour cette rentrée de janvier, l'hiver n'a pas fait les choses à moitié : neige, froid et emplois du temps bien remplis étaient au rendez-vous !

Une semaine intense, mais pleine de bons moments pour les enfants.

Côté cantine, impossible de passer à côté de la fête des rois. Couronnes sur la tête et sourire aux lèvres, les enfants ont savouré une délicieuse galette préparée par notre cheffe Nathalie.

Qui sera le roi et la reine du jour ?

Selena, Ronan, Olivia, Noémie, Maxence, Nine, Liam, Amelia, Daria, Lena, Nohan, Liam, Kiara, Romane et Smahane.

Avec des températures dignes d'un congélateur grandeur nature, le temps du midi s'est transformé en pause conviviale bien au chaud.

Les enfants ont pu investir les locaux de la garderie et du centre de loisirs : jeux de société pour les stratèges en herbe, parties de ping-pong pour les champions et moments plus calmes entre copains. Résultat : une semaine de rentrée pleine d'énergie, de rires et de bonne humeur.

Comme quoi, même quand il fait très froid dehors, au périscolaire, l'ambiance reste toujours au chaud !

Rendez-vous



Ramassage de Printemps



LE DIMANCHE 29 MARS

Rendez-vous

10h au bourg en face de la Grange d'Isabelle pour un café, chocolat, jus de fruits, croissants
10h30 Début du nettoyage.
Apportez des gants, l'association fournit les sacs.

Venez nombreux !



Convocation ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 20 MARS

à 20h30 - Salle du clos de l'étang
(à côté des tennis et derrière la crèche)

Ordre du jour : durée prévue : 1 heure.

- bilan moral : nous passerons en revue nos différentes actions de l'année 2025 : nettoyage, journées du patrimoine...
- perspectives pour l'année 2026
- bilan financier.

Nous comptons sur votre présence, vous êtes tous les bienvenus !

La présidente - Elisabeth Privault

Ça se passe à Sonchamp

LE COMITÉ DES FÊTES DE SONCHAMP

Vous propose une sortie au
Théâtre de Paris le
DIMANCHE 29 MARS 2026
à 15 heures

"AMADEUS"

Pièce de PETER SHAFFER

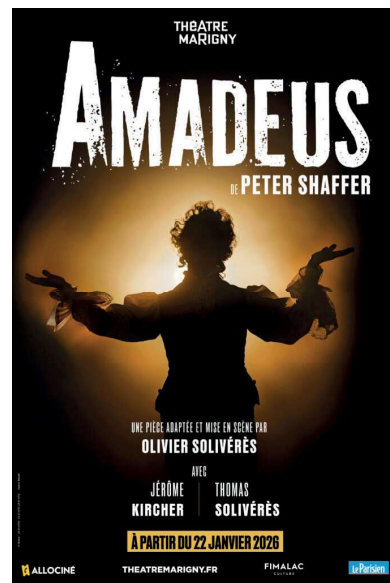
L'adhésion à l'Association est obligatoire, son montant est de 5€ par adhérent.
Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement de l'adhésion.

Pour le bon déroulement de cette journée et la réservation auprès de l'organisateur, nous vous demandons de vous inscrire, **très rapidement**, le dernier délai étant fixé au **20 février 2026**.

Un désistement ne donnera pas lieu à un remboursement s'il intervient après le 24 février 2026.

Les inscriptions des extérieurs ne seront pas prioritaires sur celles des Sonchampoise(s).

Contact : B.MALNOU - L.CAILLAUD : comitedesfetes.sonchamp@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

AMADEUS - 29 MARS 2026 - RÉPONSE POUR LE 20 FÉVRIER 2026 (dernier délai)

À déposer dans la boîte aux lettres de Mme Bernadette MALNOU, 89, rue André Thome SONCHAMP, accompagnée impérativement de votre règlement, chèque libellé au nom du COMITE DES FETES.

NOM

PRÉNOM

TÉL. :

MAIL :

Nombre de personnes :

Adhésion x 5 € =

Sonchampoise x 55 € =

Extérieur x 60 € =

TOTAL = Euros

LIEU DE MONTÉE (cocher la case correspondante)

☐ SONCHAMP à 12h40 ☐ LA HUNIERE à 12h45 ☐ GREFFIERS à 12h50

Les frais de transport (car) sont offerts par le comité des fêtes.

Ça s'est passé à Sonchamp

COMITÉ DES FÊTES SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS 2026

Pour notre 22^e salon nous avons accueilli 270 visiteurs, pendant les 3 jours d'expo. Ils ont pu découvrir les superbes réalisations présentées par 35 peintres et 5 sculpteurs, artistes de talent dont les œuvres furent très appréciées. De nombreuses techniques de peintures, de sculptures, ainsi que des œuvres mêlant métal, peinture et autre ont été présentées.

Le vendredi nous avons accueilli les enfants de l'école maternelle et primaire. Visite très appréciée par les artistes, les enfants étant très intéressés et curieux. Merci aux institutrices.



Le samedi et dimanche nombreux furent les visiteurs à venir profiter de ce moment d'échange culturel.

En cheminement dans les allées du salon, les visiteurs ont pu voter pour leur œuvres préférées, peinture, sculpture, ce qui n'a pas été simple.

PRIX DÉCERNÉS PAR LE VOTE DU PUBLIC : les 1^{ers} prix sont attribués à...

VOTES DU PUBLIC :

Peintre

Mme PERCHERON Carine

- œuvre « LE CHAT »

Sculpteur

Mme COLAS Katherine

- œuvre « Femme des années 70 »

VOTES DES ENFANTS :

Peintre

Mme PERCHERON Carine

- œuvre « LE CHAT »

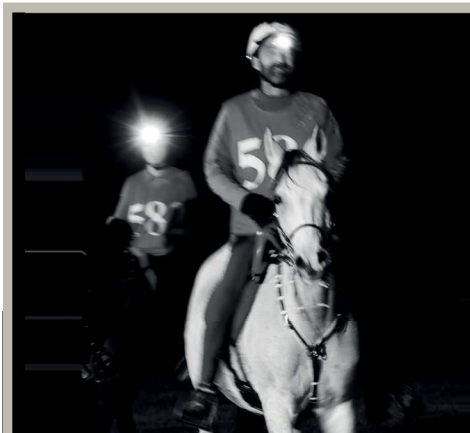
Sculpteur

M. FONDRETON Michel

- œuvre « Snowy »

L'organisation de ce salon s'est faite grâce à l'aide de bénévoles et d'artistes venus aider à l'installation avec efficacité et bonne humeur.

Un grand merci à tous.



14^e RAID AL ANDALUS

Plus d'infos sur
www.andalus.fr

23 MAI 2026

Vitesse libre amateur
2x90 & 120 & 2x70 & 100 & 80

24 MAI 2026

Vitesse imposée et régulée
20 à 80 amat, club,
jeunes chevaux et prépa



APPEL À BÉNÉVOLES

Laissez-vous embarquer pour un weekend sportif à l'occasion de notre compétition d'endurance les **23 et 24 mai** avec des cavaliers venus des 4 coins de la France !

Parce que l'endurance équestre ne serait rien sans les bénévoles, aidez-nous à faire vivre la discipline dans le Sud-Yvelines, tout le monde sera le bienvenu !

Assistez les vétérinaires au fameux "contrôle vétérinaire", donnez le top départ, annoncez les arrivées, participez à l'animation de la buvette ou encore aidez nos chers cavaliers à traverser en toute sécurité les quelques routes passantes... En bref, de nombreuses missions vous attendent même si vous n'êtes pas nécessairement des hommes ou des femmes de chevaux et même pour quelques heures !

N'hésitez pas à nous contacter au
06 03 41 17 81 ou 06 81 70 01 96
ou par mail à contact@andalus.fr

pour nous faire part de votre participation !

Agenda et petites annonces

JUSQU'AU 14 FÉVRIER

RECENSEMENT -

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LA MAIRIE

7 ET 8 MARS

RAID EL ANDALUS

Courses chevaux dans le village

DIMANCHE 15 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

8H À 20H

VENDREDI 20 MARS - ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE SONCHAMP ENVIRONNEMENT

20h30 clos de l'étang

DIMANCHE 29 MARS - NETTOYAGE DE

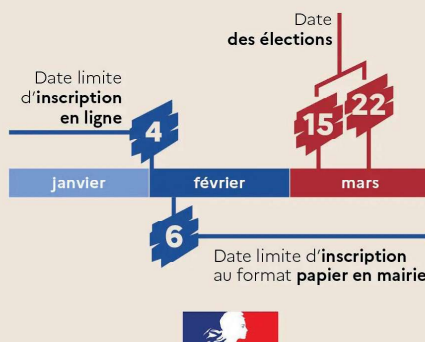
PRINTEMPS - SONCHAMP ENVIRONNEMENT

10h en face de la Grange d'Isabelle

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 ET 22 MARS
2026

Allez Voter!

**Date limite
d'inscription**
sur les listes électorales



Il reste quelques places pour les prochains stages avec Xavier Llamas à La Coda :

Toutes les informations et inscriptions :
<https://a-vous-de-jouer.net/tous-les-stages/>



Soufflants (sax, flûtes, clarinette...) bienvenus au week-end Pop !



Guitare et basses auront un stage dédié exprès pour elles !



Batterie, soufflants ou violons pour compléter le groupe du stage Jazz sont les bienvenus !
Co-animé avec Aurélien Guyot !



Chrystelle
Chaude

★ Découvrez ★

Le Rituel Relaxant

Un soin apaisant qui libère les tensions, favorise le lâcher-prise et procure une profonde sensation de calme intérieur.

Massage de tête pour apaiser le mental

+

Massage des bras, des mains et du dos à l'huile chaude

+

Massage des pieds au bol 'Kansu' pour compléter la détente

Séance 90mn 90€

www.chrystellechaude.com

sur RDV : 06 76 90 19 55

22 bis rue des Vallées 78120 Sonchamp

n°siret : 514 417 815 000 24



Direction de la réglementation et des collectivités territoriales
Bureau des élections

Service national :

**Déclaration du droit d'option franco-algérien
(article 2).**

La déclaration du droit d'option prévue à l'article 2 de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983 s'effectue désormais en ligne.

Accès à la démarche :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/pref78-droit-d-option-article-2>

Public concerné :

- Personnes de sexe masculin
- Âgées de 16 à 25 ans
- De double nationalité franco-algérienne
- Domiciliées dans le département des Yvelines (78)

Pièces à prévoir (format PDF uniquement) :

- Pièce d'identité française
- Attestation de recensement délivrée par la mairie
- Livret de famille ou acte intégral de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire de déclaration d'option (à télécharger en ligne)

Délai d'instruction :

- 2 mois (3 mois en période électorale)

Contact : pref-droit-droitdoption@yvelines.gouv.fr



DELPHINE COIFFURE

**ANIMATION SOIN
CRYOTHÉRAPIE CAPILLAIRE**

qui améliore la texture de votre chevelure et le vieillissement de la fibre

Tarif entre 20 et 50 euros
avec un cadeau surprise de bienvenue

Sur RDV au 07 82 09 38 51

*Venez nombreuses chez
Delphine coiffure à Sonchamp !*

RECENSEMENT 2026

Vos réponses sont attendues avant le 14 février

Vivre ensemble à Sonchamp



www.sonchamp.fr

**LA MAIRIE EST OUVERTE
LES SAMEDIS 7 ET 21 FÉVRIER.**

BULLETIN D'INFORMATION - FÉVRIER 2026 - N°433

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

Éditorial de Mme Ysabelle May-Ott
Maire de Sonchamp

VŒUX DU MAIRE 16 janvier 2026

Les vœux du Conseil Municipal aux habitants, représentent toujours un moment agréable et important, qui permettent de nous retrouver tous de façon conviviale en ce début d'année, mais aussi de faire le point sur l'année écoulée et de parler des projets à venir.

Pourtant ce soir, nous sommes ensemble pour des vœux un peu particuliers puisque ce sont les derniers de cette mandature.

Comme vous le savez tous, je ne serai pas candidate à ma succession en mars prochain, ce qui va me permettre malgré la réserve électorale de rendre compte de nos actions mais sans évoquer les projets d'avenir.



Avant toute chose, je veux commencer par vous souhaiter très sincèrement, une très belle et heureuse année 2026, à vous tous, à vos familles et à vos proches. Dans ce monde qui peut logiquement nous interroger et nous inquiéter, je souhaite à chacun la santé, la sérénité et malgré tout une année paisible et heureuse.

Je voudrais d'abord vous remercier pour nous avoir fait confiance en mars 2020 et confié les rênes de la commune. C'était une lourde responsabilité que nous avons pu mesurer chaque jour et à chaque instant de ces 6 dernières années.

 **Recensement
de la population 2026**

**Obligatoire
avant le 14 février**



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Pensez à répondre au questionnaire, par internet avec les identifiants remis dans votre boîte aux lettres. Si vous avez perdu vos codes ou que vous désirez un dossier papier, contactez votre agent recenseur ou la mairie.



Je peux vous assurer, que le conseil municipal, les adjoints et moi, avons mis toute notre énergie tout au long du mandat pour répondre au mieux aux attentes qui étaient les vôtres, mettre en œuvre nos engagements et réagir face aux imprévus. Si tout n'est pas parfait nous avons fait le maximum pour remplir notre contrat.

Pour cela je remercie, tout d'abord infiniment mes adjoints et mes collègues du conseil municipal présents et engagés, parce qu'un mandat c'est tout, sauf une aventure solitaire, et heureusement, car je peux vous dire que ça n'a pas été tous les jours facile.

Dans la réalisation de cette œuvre collective au sens très large, je veux rendre un hommage appuyé et sincère à toutes celles et ceux sans qui, absolument rien n'aurait été possible.

Je veux parler de nos agents ; ceux des services techniques, ceux de la restauration et de l'entretien, ceux du périscolaires, nos atsem, notre cheffe pour la société Restauval, notre bibliothécaire et mes secrétaires de mairie, voisines de bureaux, mes complices de chaque instant weekends et congés compris.

Dites-vous bien qu'ils et elles sont les rouages indispensables à la bonne marche d'une mairie et que sans eux rien ne serait possible.

Alors quand il arrive qu'on leur manque de respect et qu'on s'en prend à eux ou aux élus, c'est toute la commune qui est attaquée et qui se dresse face à l'agressivité et l'imbécilité de ceux-là.

Nous avons vécu des moments extrêmement difficiles mais grâce au dévouement des élus, des bénévoles, des membres du CCAS et de l'abnégation du personnel de mairie, nous avons continué, tenu bon dans les tempêtes et nous en sommes sortis plus forts, plus complices, plus soudés. Je vous remercie pour votre courage, votre confiance et votre amitié.

Je tiens aussi à remercier toutes les associations qui s'engagent au quotidien avec opiniâtreté, pour enseigner, animer, faire vivre l'esprit de notre village ou celui du devoir de mémoire. Chers Présidentes et Présidents, vous essayez par vos propositions de mobiliser et de motiver nos concitoyens pour qu'ils se retrouvent, tâche devenue difficile car les bénévoles sont de plus en plus rares. Merci à vous tous.

Un merci tout particulier à celles qui ont soigné les poulettes du poulailler municipal pendant plusieurs mois.

Merci aussi à toutes les personnes exceptionnelles que j'ai rencontrées pendant ce mandat et qui nous ont honorés de leur présence, accompagnés de leurs conseils et de leur expérience : Monsieur le président du Sénat, Madame la ministre, Monsieur le préfet, Monsieur le sous-préfet, Madame la députée, pour votre écoute, votre présence, votre soutien indéfectible. Merci aussi à tous vos services administratifs et assistants si compétents et réactifs.



Infos mairie

Merci à nos conseillers régionaux et départementaux pour la défense de nos dossiers, notamment nos demandes de subventions et pour celles qui nous ont été attribuées, comme pour la maison médicale, la salle de Greffiers et j'espère bientôt pour le clocher de notre église.

Merci au PNR pour leur accompagnement et l'énorme travail fourni sur les inondations. Vous avez su mettre tout le monde autour de la table et réaliser un diagnostic d'ampleur. Certes, il reste du travail, tout n'est pas résolu, mais je veux croire en la volonté de chacun pour qu'enfin les propositions actuellement à l'étude soient prises en compte, financées et réalisées.



Merci monsieur le président de Rambouillet Territoires, pour nos échanges toujours constructifs, qui ont permis que la commune de Sonchamp ait toute sa place et son rôle à jouer dans l'agglomération. Et merci pour ce que la Communauté d'agglomération fait concrètement pour nous et que nos administrés ignorent parfois ; comme la gestion des dossiers d'urbanisme, l'installation des ralentisseurs sur les voiries trans communales, la dotation de jeux pour enfants sur le terrain de la rue du Gué, la dotation de plus de 73 000€ de fonds de concours, qui nous a bien aidés pour réaliser nos investissements. Voilà des exemples concrets de l'utilité de Rambouillet Territoires.

Je voudrais aussi remercier tous mes collègues maires du territoire avec qui nous avons formé une belle équipe d'amitié, d'entraide et de conseils. Les échanges sur notre boucle Whatsapp en sont la preuve, qui ont été si souvent utiles. Que ce soit pour vous sonder, bénéficier de l'expérience d'un maire expérimenté ou pour lire votre soutien dans les moments difficiles, vous avez toujours été là et franchement ce partage a beaucoup compté. Alors encore merci à vous.

Merci aux pompiers et aux gendarmes, nos services de secours et de sécurité. Vous avez été formidables, vous êtes formidables, toujours présents à nos côtés, toujours prompts à répondre à nos appels. Alors même si on le répète à chaque fois, parce que c'est important de le dire, soyez assurés que ce ne sont pas que des mots et que nous vous sommes tous sincèrement reconnaissants pour tout ce que vous faites.

Merci aux entreprises et partenaires privés ou institutionnels avec qui nous avons travaillé sur nos projets et chantiers tout au long de ces 6 années.

Enfin je voudrais remercier nos familles qui ont accepté de vivre souvent au rythme de nos engagements, de nous accepter en réunion plutôt qu'à la maison, et qui ont subi parfois les mauvaises surprises de nos week-ends d'astreinte.... Un immense merci à vous toutes et tous, sans votre soutien rien n'aurait été possible non plus.

J'ai parfois entendu dire « mais qu'est-ce qu'ils font à la mairie » ? Je vais vous faire grâce du récit d'une journée type en mairie, simplement vous évoquer au fil du temps quelques-unes de nos réalisations les plus importantes :

- L'agrandissement du restaurant scolaire et la restructuration du cabinet médical sont les deux gros chantiers sur lesquels nous nous étions engagés et que nous avons menés à bien. La réparation de la salle de greffiers sera terminée ce premier trimestre.
- Par le biais du CCAS, nous avons voulu développer plusieurs actions sociales importantes en partenariat avec l'association des maires Ruraux des Yvelines et le département : que ce soit pour alerter et lutter contre les violences intrafamiliales, ou pour prendre soin de nos aînés, avec les dispositifs ERRE (Elu Rural Relai de l'Egalité) et la présence d'une référente très impliquée que je remercie, et YES (Yvelines Etudiants Séniors).
- Nous avons aussi souhaité tisser du lien par des actions ou des événements comme la très réussie fête des moissons en 2023 grâce à tant de nos agriculteurs passionnés, ou encore dernièrement la journée d'hom-

mage à André Thome en novembre dernier initiée par le Général Clémot, la SMLH et la SHARY. Nous avons aussi accompagné nos associations lors de leurs projets à destination de la population par le biais de prêt de locaux ou de subventions exceptionnelles.

- Nous avons complété l'aménagement du terrain situé rue du Gué, par un double terrain de pétanque, des plantations d'arbres et des plaques de naissances, des bancs et des tables forestières, prochainement installés. D'autres lieux sont en cours d'aménagement au bourg et dans les hameaux.
- Nous avons finalisé l'écriture de notre plan communal de sauvegarde, plusieurs fois mis en œuvre lors de catastrophes naturelles. Pour la tranquillité de nos personnels, nous avons sécurisé la mairie par un visiophone et changé les alarmes des locaux communaux. Nous avons installé des pièges photographiques pour lutter contre les incivilités dans l'attente de la finalisation prochaine de la vidéoprotection sur le bourg.
- Nous avons porté une attention particulière à nos jeunes en accompagnant les enseignantes dans leurs projets, comme la « labellisation de l'école numérique en 2020 », puis plus récemment de « notre école faisons là ensemble » qui tisse un lien entre l'école et le périscolaire justement. Nous nous sommes attachés à rendre l'école plus agréable par l'achat, au fil de l'eau, de jeux et la réalisation de travaux. Nous avons ouvert la maison de l'enfance en 2020 dont la fréquentation demeure fluctuante et mis en place une étude surveillée depuis 2024. Merci à celles qui les ont animées.
- Deux conseils municipaux des enfants ont vu le jour pendant ce mandat pour des périodes de 2 ans. Très investis et concernés par leurs missions électorales nos jeunes ont eu la chance, grâce à Madame la Députée, de pouvoir visiter l'Assemblée nationale pour plonger au cœur du fonctionnement de notre démocratie. Ils ont aussi participé à de nombreux projets : action auprès des aînés, sensibilisation au civisme à destination des adultes par le biais d'affichage ; création d'espaces sans tabac ; ils ont été, tout comme les enfants de notre école, destinataires d'un drapeau offert par le Souvenir Français, pour signifier leur participation active aux cérémonies patriotiques. Bravo et merci à eux pour leur engagement et aux élus qui les ont pris en charge.
- Je veux remercier maintenant tous les membres des associations patriotiques, militaires et les porte-drapeaux qui nous ont fait l'honneur de leur présence fidèle à toutes nos cérémonies.
- D'incessants travaux de voirie sont nécessaires dans notre grande commune. Nous avons créé des parkings, investi dans des panneaux lumineux, nous avons été les relais de la population pour limiter la vitesse via des ralentisseurs, travaillé activement avec la gendarmerie sur les comportements dangereux des conducteurs. Malheureusement la mise en pause du triennal voirie n'a pas permis de réaliser tous ce que nous avions prévu de faire, y compris après les dégâts causés par les inondations.

Commencé avec le Covid, nous avons vécu ce mandat comme un véritable défi que nous sommes fiers d'avoir mené à son terme. Même si l'envie de jeter l'éponge m'est venue plusieurs fois, j'ai trouvé passionnant et enrichissant mon rôle de maire. Pouvoir réaliser de grands projets et les mener à leur terme c'est évidemment formidable.

Mais en réalité, tous les jours, nous sommes confrontés à des problèmes relayés par nos concitoyens et nous essayons d'y apporter des solutions. Ce sont ces petites victoires du quotidien qui nous mobilisent autant que nos grands projets.

Quelle que soit la durée d'un mandat, nous ne sommes que de passage. Dans deux mois, nous donnerons les clés du village à une autre équipe. Nous n'avons peut-être pas pu aller aussi loin que nous l'espérions sur certains projets, mais dans une commune rien n'est jamais terminé. Ce ne sont jamais les idées, ni les projets, ni les défis qui manquent. Je sais par expérience que l'imagination des élus est débordante leur système D aussi ! Leur boussole demeurant l'intérêt général !

C'est donc avec confiance en l'avenir que je vous remercie tous une dernière fois et que je vous souhaite à nouveau une belle et heureuse année 2026 !

Compte-rendu sommaire **CONSEIL MUNICIPAL**

du 18 décembre 2025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 20.11.2025

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité le e procès-verbal rédigé par Marie de Cuverville, secrétaire de séance du conseil du 20.11.2025

DÉLIBÉRATION CONCERNANT L'OUVERTURE D'UN 4^e POSTE D'AGENT RECENSEUR

Considérant qu'après avis de l'INSEE, la commune serait répartie en 4 secteurs afin d'optimiser la collecte, **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE** de créer un emploi de non titulaire pour faire face à des besoins occasionnels à raison de quatre emplois d'agents recenseur (au lieu de trois), non titulaire, à temps non complet, pour la période du 16 janvier au 15 février 2026.

DIT que la rémunération a déjà été votée sur la délibération 2025.11/05 du 20/11/2025.

DIT que la dépense sera imputée au chapitre 12 article 6413 de l'exercice 2026.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE ET PRÉVOYANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectivités territoriales ont l'obligation de participer au financement du risque prévoyance (déjà voté en Conseil Municipal) et, à compter du 1^{er} janvier 2026, au risque santé, c'est-à-dire les frais occasionnés par la maternité, la maladie ou un accident. Le Comité Social Territorial du CIG sera consulté pour rendre un avis sur cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- d'instaurer la Labellisation : chaque agent souscrit, s'il le souhaite, auprès d'une mutuelle, d'un organisme d'assurance ou de prévoyance, un contrat dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié,
- de participer au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 15 euros brut par mois.
- de verser directement le montant de la participation à l'agent, sur présentation d'une attestation d'adhésion de l'agent.
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À RAMBOUILLET TERRITOIRES

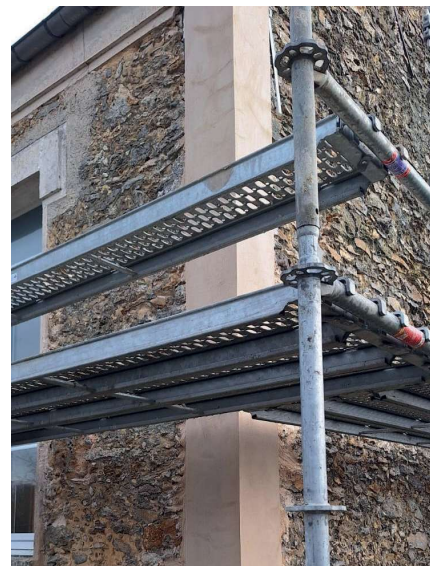
Considérant que Rambouillet Territoires peut participer sur des dossiers de travaux d'investissement avec un fonds de concours

Considérant que la subvention correspond à 50% maximum du montant total HT des travaux

Vu les travaux entrepris par la commune **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité**

Travaux

La réfection de la salle de Greffiers avance bien. Les travaux de maçonnerie devraient se terminer à la fin du mois de février.



**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE SONCHAMP
EN TEMPS RÉEL
AVEC ILLIWAP
SUR VOTRE TÉLÉPHONE**



**Sans inscription
Téléchargement gratuit**

CHARGE Madame le Maire de faire la demande de subvention auprès de Rambouillet Territoires pour les travaux suivants :

- Travaux dans les bâtiments communaux
- Sécurisation du bourg et de la mairie
- Travaux de voirie et achat d'un camion benne
- Aménagement d'un terrain ludique

DIT que les crédits seront inscrits sur le budget 2025

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA CONVENTION DE RAMBOUILLET TERRITOIRES CONCERNANT LE FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention d'attribution d'un fonds de concours en investissement de Rambouillet Territoires à la commune de Sonchamp.

QUESTIONS DIVERSES

•VOIRIE / TERRAINS :

- **Terrain rue du gué** : remerciements au service technique pour l'enclos autour des jeux d'enfants. Un cheminement est prévu. Proposition de séparer le grand terrain de boules en 2. Cette proposition n'a pas été retenue car ainsi on garde la possibilité de jouer dans l'autre sens.

•EVÈNEMENTS

- CCCAS : distribution d'une boîte de chocolats aux personnes âgées de plus de 70 ans.
- SEASY : Budget Prévisionnel 2026 voté.
- Vœux du maire le vendredi 16/01 à 19h.

•BÂTIMENTS

- **Greffiers** : une entreprise a été retenue pour la phase 2. Ingénier'y qui nous accompagne a rédigé les courriers de rejets qui vont être envoyés. Il y aura 5 jours de délai pour envoyer l'acte d'engagement par la suite. Les travaux devraient être achevés en février. La salle ne sera pas utilisée pour les élections de mars 2026.
- **Église** : 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Ingénier'y a relancé l'entreprise qui est arrivée en tête pour obtenir les documents manquants.
- **Clocher** : 2 devis ont été reçus pour la réparation des cloches.

•DIVERS :

- Un **rendez-vous a eu lieu avec l'abbé Come Rabani**, le prêtre de la Communauté de St Martin de Brétencourt. Leur église sera en travaux pour 4 mois et les messes seront donc délocalisées à Sonchamp. Il y aura 2 messes le dimanche matin (avec une prévision de 35 à 40 véhicules) une le jeudi et une le samedi à 11h. Les plans des parkings alentours ont été transmis.
- **Vitrail chapelle de greffiers** : il manque un spot au-dessus de la porte suite au passage des services pour les illuminations de Noël.
- Un **rendez-vous avec Batigère pour le Val de Briquesart** est prévu le 3 février 2026 avec des représentants des colotis, la mairie, la foncière vallée de Chevreuse. Les bâtiments pourraient être livrés successivement en cours d'année.
- **École** : une baisse d'effectifs est prévue pour la rentrée 2026. Une première intention de fermeture de classe a été communiquée par l'inspection départementale.
- **Livres** : Le périodique de Sonchamp a reçu une dotation de 50 livres par le conseil national du livre et l'AMR78. Quatre autres communes ont été retenues : Orcemont Mittainville, Tremblay sur Mauldre et Richebourg
- **Insee** : la population de Sonchamp au 1er janvier 2026 est de 1738 hab décomposée en 1678 habitants en population municipale et 60 habitants en population comptée à part.
- **La charte du PNR** vient d'être votée. Elle vient de partir pour relecture elle sera signée dans 3 ans.
- Il y a eu un **dépôt sauvage près du SILO** sur un domaine privé. Un site de la gendarmerie permet la déclaration des dépôts sauvages sur une plateforme dédiée, l'objectif étant une enquête plus rapide et une indemnisation plus rapide.

La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tél : 01 34 84 45 89
bibliotheque.sonchamp@orange.fr
Catalogue en ligne : cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp



LA NAVETTE DU RÉSEAU PROCHAINES NAVETTES : Les mardis 3, 17 février et 3 mars

N'hésitez pas à aller visiter notre site
<https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp>
et faire vos réservations. Celles-ci seront
acheminées par la navette.

Vacances d'hiver

La bibliothèque sera ouverte
les mercredis et samedis aux horaires habituels
Fermée les vendredis



PRIX DES LECTEURS 2026

COMMENT PARTICIPER ?

- Si vous voulez participer il suffit d'être inscrit à la bibliothèque
- Vous vous engagez à lire la sélection, vous avez jusqu'au 30 septembre 2026,
- Lors d'une soirée organisée avec tous les participants, vous pourrez voter pour vos **4 romans** et **3 polars** préférés.
- Et c'est ensemble que nous découvrirons le **TOP 4 des romans** et le **TOP 3 des polars** de l'année 2026,

Découvrez la sélection 2026.

Prix du ROMAN 2026



Prix du POLAR 2026



Retrouvez les informations complètes sur notre site internet



Journée
internationale
des droits
des Femmes
8 mars

VISITE AU SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS À SONCHAMP



Les enfants de PS/GS (classe de Cécile) racontent leur visite très appréciée au salon des peintres de Sonchamp.

« On a vu un tableau avec un chien et une fille. Ils tiraient la langue de la même façon. » *Alice B.*

« On a vu la sculpture d'un hippopotame qui danse. » *Eliam.*

Nous avons rencontré l'artiste qui l'a sculpté. Il s'agit d'Annie Chabrier. Timaé nous relate cette rencontre.

« Annie Chabrier nous a expliqué qu'elle l'avait faite avec de la terre. Elle l'a mise à cuire 12h. Après, elle l'a sortie du four et elle a fait un plateau pour qu'elle tienne. Et elle a peint une robe sur l'hippopotame. »

« On a vu un tableau avec trois bateaux et un rocher. Il y avait des mouettes dans le ciel et sur le rocher. C'était des bateaux de pêche. » *Lucas*

« On a vu une sculpture avec des mosaïques. C'était un masque. » *Louis*

« On a vu une peinture de sirène. Elle avait des coquillages sur elle. » *Bjorn*

« Nous avons appris qu'une peinture qui représente une personne, c'est un portrait. Et si on voit une forêt, c'est un paysage. » *Margaux*



Vous êtes nouvellement arrivés à Sonchamp ?

Votre enfant est né en 2023 ou en âge d'être scolarisé à la rentrée prochaine à l'école primaire ?

Prenez contact avec la mairie afin de procéder à l'inscription de votre enfant et ce, dès maintenant pour permettre à l'école d'avoir une visibilité sur les arrivées possibles et d'établir une carte scolaire la plus fiable possible (mai au plus tard).

Le carnet de vaccination et le livret de famille vous seront demandés.

Après l'inscription administrative en mairie, **appelez l'école, le mardi de préférence au 01 34 84 41 93** afin de fixer un rendez-vous avec la directrice, Mme Resnier, pour l'admission de votre enfant.

Une visite de l'école maternelle aura lieu au mois de juin. Chaque parent dont l'enfant est inscrit sera informé par mail de la date de cette visite.

École La Genetière

Voici la réaction des élèves de PS/MS (classe de Véronique)

Lors de notre visite au salon des peintres, les enfants de la classe des petits et moyens ont beaucoup apprécié les tableaux colorés. Les enfants ont cité le terme multicolore.

Certains tableaux ont eu un grand succès auprès des élèves notamment les voiliers. Pour leur couleur d'abord, mais certains enfants ont aussi fait un rapprochement avec des bateaux vus durant leurs vacances. Les tableaux représentant des femmes au maquillage soigné, coloré et les bijoux présentés lors du salon ont aussi séduit les enfants notamment les petites filles. Certains ont préféré le côté nature à travers des tableaux représentant des fleurs roses ou des animaux (tel qu'un cerf). Enfin, les sculptures réalisées en métal avec des boulons, des clous ... (notamment un petit chien et sa maîtresse) ont intrigué les élèves, mais ont été appréciées.

Lors de cette exposition, chacun, du plus petit au plus grand, avait repéré une œuvre et tous ont été ravis de leur visite.



Périscolaire



UNE RENTRÉE GIVRÉE !

Pour cette rentrée de janvier, l'hiver n'a pas fait les choses à moitié : neige, froid et emplois du temps bien remplis étaient au rendez-vous !

Une semaine intense, mais pleine de bons moments pour les enfants.

Côté cantine, impossible de passer à côté de la fête des rois. Couronnes sur la tête et sourire aux lèvres, les enfants ont savouré une délicieuse galette préparée par notre cheffe Nathalie.

Qui sera le roi et la reine du jour ?

Selena, Ronan, Olivia, Noémie, Maxence, Nine, Liam, Amelia, Daria, Lena, Nohan, Liam, Kiara, Romane et Smahane.

Avec des températures dignes d'un congélateur grandeur nature, le temps du midi s'est transformé en pause conviviale bien au chaud.

Les enfants ont pu investir les locaux de la garderie et du centre de loisirs : jeux de société pour les stratèges en herbe, parties de ping-pong pour les champions et moments plus calmes entre copains. Résultat : une semaine de rentrée pleine d'énergie, de rires et de bonne humeur.

Comme quoi, même quand il fait très froid dehors, au périscolaire, l'ambiance reste toujours au chaud !



Rendez-vous



Ramassage de Printemps



LE DIMANCHE 29 MARS

Rendez-vous

10h au bourg en face de la Grange
d'Isabelle pour un café, chocolat,
jus de fruits, croissants
10h30 Début du nettoyage.
Apportez des gants, l'association
fournit les sacs.

Venez nombreux !



Convocation ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 20 MARS

à 20h30 - Salle du clos de l'étang
(à côté des tennis et derrière la crèche)

Ordre du jour : durée prévue : 1 heure.

- bilan moral : nous passerons en revue nos différentes actions de l'année 2025 : nettoyage, journées du patrimoine...
- perspectives pour l'année 2026
- bilan financier.

Nous comptons sur votre présence,
vous êtes tous les bienvenus !

La présidente - Elisabeth Privault

Ça se passe à Sonchamp

LE COMITÉ DES FÊTES DE SONCHAMP

Vous propose une sortie au
Théâtre de Paris le
DIMANCHE 29 MARS 2026
à 15 heures

"AMADEUS"

Pièce de PETER SHAFFER

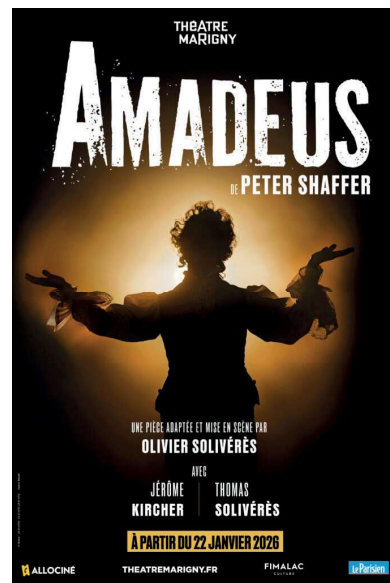
L'adhésion à l'Association est
obligatoire, son montant est de 5€
par adhérent.
Aucune inscription ne sera prise
en compte sans le règlement de
l'adhésion.

Pour le bon déroulement de cette journée
et la réservation auprès de l'organisateur,
nous vous demandons de vous inscrire,
très rapidement, le dernier délai étant
fixé au **20 février 2026**.

Un désistement ne donnera pas lieu à un remboursement s'il intervient
après le 24 février 2026.

Les inscriptions des extérieurs ne seront pas prioritaires sur celles des
Sonchampoise(s).

Contact : B.MALNOU - L.CAILLAUD : comitedesfetes.sonchamp@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

AMADEUS - 29 MARS 2026 - RÉPONSE POUR LE 20 FÉVRIER 2026 (dernier délai)

À déposer dans la boîte aux lettres de Mme Bernadette MALNOU, 89, rue André
Thomé SONCHAMP, accompagnée impérativement de votre règlement, chèque
libellé au nom du COMITE DES FETES.

NOM

PRÉNOM

TÉL. :

MAIL :

Nombre de personnes :

Adhésion x 5 € =

Sonchampoise x 55 € =

Extérieur x 60 € =

TOTAL = Euros

LIEU DE MONTÉE (cocher la case correspondante)

☐ SONCHAMP à 12h40 ☐ LA HUNIERE à 12h45 ☐ GREFFIERS à 12h50

Les frais de transport (car) sont offerts par le comité des fêtes.

Ça s'est passé à Sonchamp

COMITÉ DES FÊTES SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS 2026

Pour notre 22^e salon nous avons accueilli 270 visiteurs, pendant les 3 jours d'expo. Ils ont pu découvrir les superbes réalisations présentées par 35 peintres et 5 sculpteurs, artistes de talent dont les œuvres furent très appréciées. De nombreuses techniques de peintures, de sculptures, ainsi que des œuvres mêlant métal, peinture et autre ont été présentées.

Le vendredi nous avons accueilli les enfants de l'école maternelle et primaire. Visite très appréciée par les artistes, les enfants étant très intéressés et curieux. Merci aux institutrices.



Le samedi et dimanche nombreux furent les visiteurs à venir profiter de ce moment d'échange culturel.

En cheminement dans les allées du salon, les visiteurs ont pu voter pour leur œuvres préférées, peinture, sculpture, ce qui n'a pas été simple.

PRIX DÉCERNÉS PAR LE VOTE DU PUBLIC : les 1^{ers} prix sont attribués à...

VOTES DU PUBLIC :

Peintre

Mme PERCHERON Carine

- œuvre « LE CHAT »

Sculpteur

Mme COLAS Katherine

- œuvre « Femme des années 70 »

VOTES DES ENFANTS :

Peintre

Mme PERCHERON Carine

- œuvre « LE CHAT »

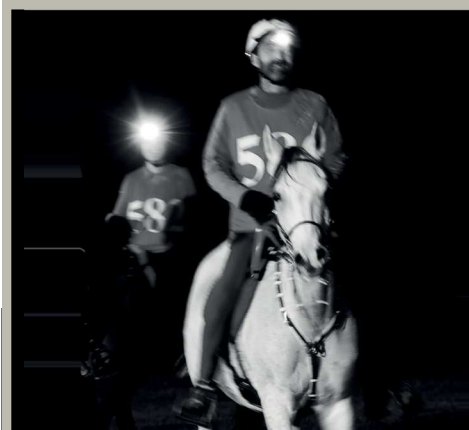
Sculpteur

M. FONDRETON Michel

- œuvre « Snowy »

L'organisation de ce salon s'est faite grâce à l'aide de bénévoles et d'artistes venus aider à l'installation avec efficacité et bonne humeur.

Un grand merci à tous.



14^e RAID AL ANDALUS

Plus d'infos sur
www.andalus.fr

23 MAI 2026

Vitesse libre amateur
2x90 & 120 & 2x70 & 100 & 80

24 MAI 2026

Vitesse imposée et régulée
20 à 80 amat, club,
jeunes chevaux et prépa



APPEL À BÉNÉVOLES

Laissez-vous embarquer pour un weekend sportif à l'occasion de notre compétition d'endurance les **23 et 24 mai** avec des cavaliers venus des 4 coins de la France !

Parce que l'endurance équestre ne serait rien sans les bénévoles, aidez-nous à faire vivre la discipline dans le Sud-Yvelines, tout le monde sera le bienvenu !

Assistez les vétérinaires au fameux "contrôle vétérinaire", donnez le top départ, annoncez les arrivées, participez à l'animation de la buvette ou encore aidez nos chers cavaliers à traverser en toute sécurité les quelques routes passantes... En bref, de nombreuses missions vous attendent même si vous n'êtes pas nécessairement des hommes ou des femmes de chevaux et même pour quelques heures !

N'hésitez pas à nous contacter au
06 03 41 17 81 ou 06 81 70 01 96
ou par mail à contact@andalus.fr

pour nous faire part de votre participation !

Agenda et petites annonces

JUSQU'AU 14 FÉVRIER

RECENSEMENT -

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LA MAIRIE

7 ET 8 MARS

RAID EL ANDALUS

Courses chevaux dans le village

DIMANCHE 15 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

8H À 20H

VENDREDI 20 MARS - ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE SONCHAMP ENVIRONNEMENT

20h30 clos de l'étang

DIMANCHE 29 MARS - NETTOYAGE DE

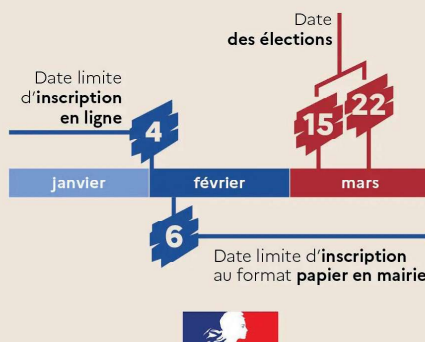
PRINTEMPS - SONCHAMP ENVIRONNEMENT

10h en face de la Grange d'Isabelle

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 ET 22 MARS
2026

Allez Voter!

**Date limite
d'inscription**
sur les listes électorales



Il reste quelques places pour les prochains stages avec Xavier Llamas à La Coda :

Toutes les informations et inscriptions :
<https://a-vous-de-jouer.net/tous-les-stages/>



Soufflants (sax, flûtes, clarinette...) bienvenus au week-end Pop !



Guitare et basses auront un stage dédié exprès pour elles !



Batterie, soufflants ou violons pour compléter le groupe du stage Jazz sont les bienvenus !
Co-animé avec Aurélien Guyot !



★ Découvrez ★

Le Rituel Relaxant

Un soin apaisant qui libère les tensions, favorise le lâcher-prise et procure une profonde sensation de calme intérieur.

Massage de tête pour apaiser le mental

+

Massage des bras, des mains et du dos à l'huile chaude

+

Massage des pieds au bol 'Kansu' pour compléter la détente

Séance 90mn 90€

www.chrystellechaude.com

sur RDV : 06 76 90 19 55

22 bis rue des Vallées 78120 Sonchamp



n°siret : 514 417 815 000 24



Direction de la réglementation et des collectivités territoriales
Bureau des élections

Service national :

**Déclaration du droit d'option franco-algérien
(article 2).**

La déclaration du droit d'option prévue à l'article 2 de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983 s'effectue désormais en ligne.

Accès à la démarche :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/pref78-droit-d-option-article-2>

Public concerné :

- Personnes de sexe masculin
- Âgées de 16 à 25 ans
- De double nationalité franco-algérienne
- Domiciliées dans le département des Yvelines (78)

Pièces à prévoir (format PDF uniquement) :

- Pièce d'identité française
- Attestation de recensement délivrée par la mairie
- Livret de famille ou acte intégral de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire de déclaration d'option (à télécharger en ligne)

Délai d'instruction :

- 2 mois (3 mois en période électorale)

Contact : pref-droit-droitdoption@yvelines.gouv.fr



DELPHINE COIFFURE

**ANIMATION SOIN
CRYOTHÉRAPIE CAPILLAIRE**

qui améliore la texture de votre chevelure et le vieillissement de la fibre

Tarif entre 20 et 50 euros
avec un cadeau surprise de bienvenue

Sur RDV au 07 82 09 38 51

*Venez nombreuses chez
Delphine coiffure à Sonchamp !*